

**Compte rendu - Conseil d'école
du Mardi 05 mars 2019 à 19 h
(classe 6)**

1. Année 2018/2019

– **Points effectifs**

184 élèves – 88 maternelles et 96 élémentaires
2 départs – 5 arrivées d'élèves en milieu d'année (3 en élémentaire – 2 en maternelle)

– **Co-intervention Chloé (IME) – école**

Arrêt jusqu'en juillet – travail avec les CM et Marité en moyenne section.
Elle a été remplacée – Contrat une semaine pour le moment – sera certainement reconduit jusque fin juillet.
Chloé devait accompagner les élèves à Jersey.

Carnaval – IME souhaite y participer – Souhaite un départ pour 10h de l'école car les enfants arrivent à l'IME à partir de 9h – élémentaire goûter à l'IME
Parents apportent des gâteaux et boissons. A finaliser avec IME – En cas de pluie, le goûter s'effectuera sous le préau de l'école.

– **PEDT 4 jours**

Plusieurs réunions avec tous les acteurs éducatifs autour de différents thèmes :

- Continuité éducative
- Bienveillance
- Offre périscolaire et extra-scolaire
- Sensibilisation environnement

Le document sera finalisé courant avril.

– **Réorganisation RH**

Rachel est partie fin novembre –

Changement d'organisation – Travail en binôme 2 référents – 1 sur le temps périscolaire – et le 2^e sur le temps du mercredi et les vacances scolaires + temps de rencontre pour tous les deux pour la naissance de projet.

Sarah Lefebvre – recrutement binôme avec Quentin.

L'accueil de loisirs voit une augmentation de 70 % de sa fréquentation. 35 à 40 enfants aujourd'hui au lieu de 20 à 25 les années précédentes.

Questionnement sur la labellisation "Plan mercredi" – échange avec la Caf fin mars.

– **Inauguration du poulailler**

Inauguration samedi 9 mars – deux poules offertes par la Ferme des petits gourmets, une par une habitante de Saint-Sulpice-la-Forêt et de l'association Une poule pour tous qui arrivera fin mars. Les enfants choisiront les noms des poules.

– **Travaux devant l'école : vigilance**

Attention au trajet du matin et du soir avec les travaux devant l'école.

2. Année 2019/2020

– **Rentrée 2019**

Ouverture d'une classe – 8^e classe – Les classes seront moins chargées : 24 par classe en maternelle et 22 en élémentaire.

Un.e nouvel.le enseignant.e sera nommé.e fin mai début juin.

Salle 1 pour la nouvelle classe. La municipalité réfléchit au futur emplacement de l'étude.

– **Budget investissement**

Store dans les classes élémentaires, complément jeux pour la cours maternelle, aménagement nouvelle classe (tableau, ordinateur...) ainsi qu'une demande de renouvellement du budget pour investissement classique.

– **Etude dirigée dans un souci d'équité**

Les parents d'élèves souhaitent étudier la possibilité de mettre en place une étude dirigée. La mairie avait déjà pensé à ce projet. Mais jusqu'où irait la responsabilité tant dans les devoirs que dans la prise en charge globale de l'enfant sur ces temps ? L'APE doit revenir vers la municipalité pour voir comment faire avancer le projet.

– **Ouverture du centre de loisirs pendant les vacances**

Actuellement le Centre de loisirs est ouvert une semaine sur les deux semaines durant les vacances d'hiver et de printemps.

À la suite de plusieurs demandes de parents, nous avons demandé s'il serait possible d'ouvrir le Centre de loisirs durant les deux semaines des petites vacances.

La commune a effectué un sondage auprès des parents afin de savoir si cela concerneait beaucoup de famille. A la suite, il faudra également voir les modalités de conventionnement avec l'UFCV si cela se concrétisait. La mise en place ne pourrait pas intervenir avant la rentrée prochaine.

La commune de Saint-Sulpice a une convention de partenariat avec Saint Grégoire mais la collectivité ne palie pas à la différence de coût avec celle-ci.

– **Fusion école – collège**

De l'avis général : « ce serait aux détriment de l'école ». L'Ecole est inquiète de ce qui ce profile —Le rapprochement école-collège commence déjà pour certaines écoles – La loi est vague dans les termes et sur la mise en place – C'est le principal du collège qui sera le responsable de l'école.

Le poste de directeur.trice à l'école pourrait être amené à disparaître. Les enseignant.es pensent que cela ne serait pas bénéfique – Ils et elles attendent de voir si la Loi passe au Sénat – C'est la collectivité et le département qui auront la main sur la décision.

Beaucoup d'interrogations de la part de la Mairie de Saint-Sulpice et des Maires de France. Par encore de décret, les élus y sont opposés et se demandent comment construire des projets. La question de la proximité est essentielle : quelle place pour les enfants et les écoles dans le territoire ? La Mairie questionne le principe éducatif, le sens de l'action et restera attentive aux décrets et circulaires.

La Rectrice semble favorable tandis que le directeur du collège de Liffré ne semblait pas informé et paraît non favorable. Des postes ont déjà été bloqués par le gouvernement pour la rentrée prochaine.

Ce projet de loi a été élaboré sans concertation avec les acteurs éducatifs et les mairies.

– **Projet bienveillance avec Liberté Couleur**

Demande de formation avec l'UFCV. L'inspecteur confirme que les heures pourraient être prise sur le projet d'école 2019/2020, mais dans cette attente, l'école dit ne pas pouvoir se positionner aujourd'hui car pour le moment il n'y a pas d'heures de formation à y consacrer.

L'école tient à préciser qu'il n'y a pas de grosse problématique qui apparait préservée comparée à d'autres.

L'APE et la municipalité rappellent que le projet bienveillance, vise à promouvoir la bienveillance entre les enfants – Nommer les émotions – permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions sur le temps scolaire. Il est nommé l'intérêt d'un projet commun pour avoir un sens commun.

Idée d'interventions sous forme de jeu sur les temps méridiens et quelques clés.

Par encore de devis de la part de l'association // voir avec les enseignants qui souhaite rentrer ou non dans le projet – Aude Galas relance l'association pour le projet et le financement.

Le Maire trouve qu'il est important que l'ensemble de la communauté éducative y participe.

– **Avancées du projet avec le programmiste CERUR**

La Mairie travaille depuis le début de l'année avec un programmiste pour l'espace culturel éducatif et la cantine.

Premier atelier de co-conception/co-construction, fin février , avec l'ufcv, l'ASC, la bibliothèque, le conseil des sages, les parents d'élèves : rencontre de tous les usagers afin d'exprimer les besoins.

L'idée est de commencer par deux blocs bâtiments avec une possibilité d'extension par la suite en fonction de l'évolution des besoins dans l'avenir...

Deux plans sont sortis – prochain atelier le 23 avril à 19h.

Le travail du programmiste doit se terminer fin d'année 2019. Le projet est à penser dans sa globalité mais sera réalisé par phases.

Planning : s'engager avec un cabinet d'architecte d'ici fin 2019 pour qu'en 2020 le projet soit présenté pour financement.

3. Fixation date du 3eme conseil d'école

18 juin 2019 à 19h